



ments se feront au fil des opportunités et des années.

En 1903, une délibération du conseil municipal fait état de construction d'aménagements financés pour partie par les riverains. En 1910, c'est une histoire de fenêtres qui mobilise les élus de la cité. A la date du 8 août, M. Martinon, architecte à Lyon et mandataire de M. Granger, demande l'autorisation d'établir sur la façade d'une maison à construire au numéro 11, des « Bow-Windows ». Stupéfaction dans les rangs de l'assemblée locale, parce que « le règlement général de voirie est muet pour ces sortes d'autorisation ».

Mais comme elles sont tolérées à Lyon « où elles rompent la monotonie des façades ordinaires » la commission municipale émet un avis favorable, assorti toutefois de nombreuses recommandations. Malheureusement, les bow-windows n'existent plus aujourd'hui et on ignore l'effet alors produit.

On apprend dans le même temps que le nom français correspondant à l'anglais bow-window est brèche. Grâce aux archives de la ville on en sait un peu plus : brèche est issu du bas latin « brittista » via la Bretagne.

Gloire au 80 !

Arrive l'année 1912. Un grand cru urbanistique pour Louis Guillot, puisque ce fut



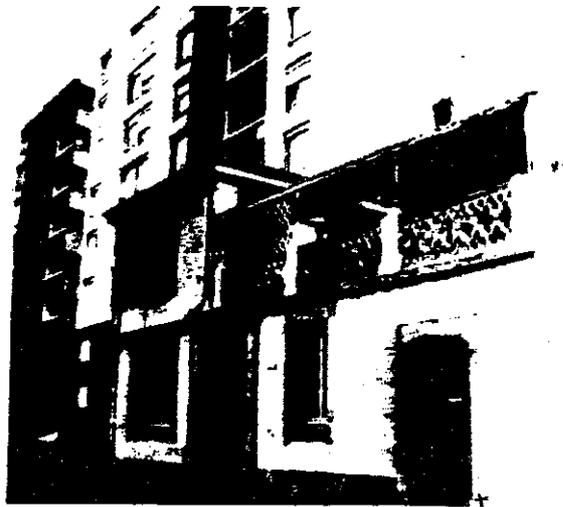
La chapelle des Salettins, aujourd'hui salle Gérard Philippe

cette année là que les architectes Gonnet et de Pradières établirent les plans du numéro 80 du cours de la République.

Un immeuble, il est vrai parmi les plus beaux de Villeurbanne, dont Louis Guillot s'est totalement entiché. Natif lui-même de la cité et domicilié durant son enfance au cœur de ce fameux numéro 80, il a, depuis, pris de la distance par rapport à la ville tant au propre qu'au figuré.

Mais cet immeuble là est désormais comme une parcelle de lui-même. Il a décidé de tout faire pour qu'il soit protégé contre vents et marées. Autrement dit contre Plan d'Occupation des Sols et Modernisation.

La beauté des lignes architecturales, assortie de quelques souvenirs au goût de madéleine lui ont d'ailleurs inspiré des lignes empreintes de rigueur descriptive et de mélancolie dont voici quelques extraits : « Quoique plutôt étroit derrière ses habits et calé comme un meuble d'angle au flan du hall central que traçait la place de la Cité, le 80 présentait deux belles façades ouvragées. Il posait face à un panorama aéré.



La maison du docteur Lazare Goujon

Toute sa muraille extérieure, étale et ondulante comme une large vague, est une œuvre d'art par sa forme peu courante et par les sculptures qui la décorent. Le 80 accueille ses visiteurs par une très haute entrée surplombée d'un arc plein cintre en pierre flanquée de deux massifs battants en bois travaillé. Derrière cette première protection, il y a une minuscule sorte d'antichambre où l'on rangeait, jusqu'au soir, les criantes poubelles métalliques. Une autre porte plus légère, à deux vantaux vitrés, ouvre sur l'artistique mosaïque du sol carrelé. Au début, à gauche, la banque dispose d'une issue arrière ; l'entrée principale de cette agence constitue en fait le bas de l'angle arrondi de l'immeuble, bel accès de pierre, avec imposte et archivolte, qui devait jadis magnifier l'honorabilité du directeur...

Louis Guillot continue sa description en évoquant les habitants du 80 et du cours

lui-même. Les familles nombreuses et modestes des étages les plus hauts ; l'enfance d'un certain Roger Planchon dans l'immeuble d'en face ; celle d'un futur maître-bottier de talent ou d'un futur gouverneur du Lion's Club dont M. Guillot ne donne pas les noms mais qui se reconnaîtront peut-être.

Le cours de la République ce fut aussi, au numéro 59, le lieu de résidence du docteur Lazare-Goujon et de ses descendants ; au numéro 46, le site d'implantation de la chapelle des Salettins qui a pris des couleurs en même temps que de l'âge et qui abrite aujourd'hui des activités théâtrales, musicales et associatives.

Ce fut aussi, au numéro 69, dès le début du siècle et jusqu'en 1943, la sortie de l'entreprise Vuillot-Ancel, anciennement Renard. La photo prise en 1908 nous a été prêtée par Lucien Notte. C'est l'heure de la sortie, et chacun pose pour la postérité.